

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.612.004.1 DU 30 OCTOBRE 1992

**Système de balances à équilibre automatique YAMATO
modèle DATACELL MK3
à indication du poids et du prix
(CLASSE III)**

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

YAMATO SCALE CO LTD, Akashi City 673 (Japon).

DEMANDEUR

IBC ELECTRONICS FRANCE, 14, rue Gambetta, 78600 Le Mesnil le Roi.

OBJET

La présente décision renouvelle la décision d'approbation de modèle n° 91.00.612.009.2 du 23 octobre 1991 (1).

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Chaque balance du système porte sur sa plaque d'identification le numéro et la date d'approbation de modèle prévus dans la décision n° 92.00.611.032.1 du 30 octobre 1992 (2).

Chaque balance du système porte, de plus, à proximité de la plaque d'identification, une étiquette adhésive et autodestructible sur laquelle figure le nom du système ainsi que le numéro et la date de la présente décision.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 23 octobre 2001.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) *Revue de Métrologie*, octobre 1991, page 1063.

(2) *Revue de Métrologie*, octobre 1992, page 1545.